



## Communiqué de presse

Rémire-Montjoly, le 10 mars 2021



# Jules Deie élu Président du Parc amazonien de Guyane

**Le maire de Papaïchton a été élu ce matin pour un mandat de six ans lors du Conseil d'administration du parc national.**

**Jules Deie** entend poursuivre les efforts du Parc amazonien en faveur de la préservation de la biodiversité, de la valorisation des cultures et du développement durable des territoires du Sud de la Guyane.

Il a également rendu un hommage appuyé à **l'action de son prédécesseur Claude Suzanon**, président de 2013 à 2020 et 1<sup>er</sup> vice-président sous la mandature d'Hermann Charlotte (2007 à 2013).

La 1<sup>ère</sup> vice-présidente élue du Conseil d'administration est **Marie-Hélène Charles**, maire de Saül. Le 2<sup>e</sup> vice-président est **Bruno Apouyou**, représentant du Grand Conseil coutumier.

Le Conseil d'administration du Parc amazonien est composé de **46 membres** : représentants des services de l'Etat et des collectivités territoriales siègent aux côtés des chefs coutumiers du Sud de la Guyane, des associations et de la société civile. Il est chargé de débattre des **positionnements stratégiques** du Parc national, dont **il fixe les grandes orientations**.

Les projets importants du Parc, les questions budgétaires, les moyens humains mais également les préoccupations des territoires telles que la situation de l'orpaillage illégal sont régulièrement présentés et débattus en Conseil d'administration.

Contact presse : Jean-Maurice Montoute  
Tél : 05 94 29 12 52 – 06 94 40 21 42  
jean-maurice.montoute@guyane-parcnational.fr  
Parc amazonien de Guyane - Parc national  
1 rue de la Canne à sucre – 94354 Rémire-Montjoly

